

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du Vingt quatre Jauris an mil huit cent quarante-cinq, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Eugène Vincent Marchon

né à la Garde le Vingt neuf du Courant à deux heures du matin fil. d. André Ben Marchon

profession d. papeterier âgé de trente un ans, domicilié à la Garde

et d. Marie Suzanne Bagnière

âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, Meurs

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration a moi faite par le dit André Ben Marchon père

de l'enfant âgé de trente un ans, profession d. papeterier, domicilié à la Garde

Premier témoin, Louis Charles Souvire âgé de trente six ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Garde

Second témoin, Pierre Emmanuel Villet âgé de Vingt sept ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François Ben Bagnière, Maire de la Commune de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du Premier témoin qui a été ne savoir écrire.

Souvire Villet Bagnière

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du Vingt huit Jauris an mil huit cent quarante-cinq, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Marie Anne Filomène Agara

née à la Garde le Vingt neuf du Courant à onze heures du matin fil. d. Antoine Louis Bononi Agara

profession d. charretier âgé de trente huit ans, domicilié à la Garde

et d. Marie Christine Danille

âgée de Vingt deux ans, domiciliée à la Garde, Meurs

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration a moi faite par le dit Antoine Louis Bononi Agara

de l'enfant âgé de trente huit ans, profession d. charretier

domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Girard âgé de trente trois ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Vallée

Second témoin, Jean Baptiste François Girard âgé de Vingt huit ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Vallée

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François Ben Bagnière, Maire de la Commune de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du Second témoin qui a été ne savoir écrire.

Girard Bagnière

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du Vingt neuf Jauris an mil huit cent quarante-cinq, à une heure du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Jeanne Marie Portel

à la Garde le Vingt neuf du Courant à deux heures du matin fil. d. Jeanne Portel

profession d. cultivateur âgée de deux ans, domiciliée à la Garde

et d. Rosalie Marie Martin, casuellement au

Café Emmanuel d. la Garde âgée de Vingt huit ans, domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration a moi faite par le dit Jeanne Portel mère de l'enfant

âgée de deux ans, profession d. cultivateur

domiciliée à la Garde

Premier témoin, Jeanne Cyriaque Martin âgé de quarante ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Garde

Second témoin, Pierre Emmanuel Villet âgé de Vingt sept ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François Ben Bagnière, Maire de la Commune de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du Premier témoin qui a été ne savoir écrire.

Portel Villet Bagnière

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du Vingt un Jauris an mil huit cent quarante-cinq, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. François Marie Bernard

né à la Garde le Vingt neuf du Courant à onze heures du matin fil. d. Claude Marie Bernard

profession d. cultivateur âgé de vingt ans, domicilié à la Garde

et d. Antoinette Marie Hyacinthe Bernard

âgée de Vingt ans, domiciliée à la Garde, Meurs

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration a moi faite par le dit Claude Marie Bernard père de l'enfant

âgée de Vingt ans, profession d. cultivateur

domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Portel âgé de cinquante ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Garde

Second témoin, Pierre Emmanuel Villet âgé de Vingt sept ans,

profession d. cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François Ben Bagnière, Maire de la Commune de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du Second témoin qui a été ne savoir écrire.

Villet Bagnière